

Titre : Là où se trouve le vrai problème

(Désaffectation : perte de la valeur du vote, perte de la valeur de l'activisme politique, député ne représente pas sa circonscription → ligne de parti, exécutif trop fort, PM est seulement le chef d'un parti au pouvoir)

La réforme du mode de scrutin  
Selon Jasmin Laferrière

De tous les temps les hommes se sont regroupés entres-eux. En grèce antique, le représentation directe avait encore place et quelques centaines d'hommes propriétaires terrien, hommes riches, pouvaient se prévaloir du droit de vote en assemblée pour donner leur avis sur les choses de la ville. Ce système avait pour avantage de préserver la validité d'un vote et de conserver la pluralité des idées. Cependant, le consensus était plus que difficile à obtenir et certaines fois, on se l'imagine fort bien, les discussions devaient être fort endiablées ce qui suggère que les règles de gestion d'une telle assemblée devaient être des plus strictes et se devaient, une fois de plus, d'être respectées à la lettre pour qu'une certaine progression puisse se faire d'assemblée en assemblée.

Depuis ces temps anciens,

## PLAN

Intro (grèce ancienne , repr directe)

Sujet posée : aujourd'hui les choses ont changé, ont évolué au cours de l'histoire : bref historique menant à notre situation aujourd'hui (France vs britannique... 1867, 1791, 1840... »l'état des choses actuelles (parler de l'actualité voire mettre quelques situations réelle qui porte à poser un œil nouveau sur la question : désaffectation, aucune valeur donné au vote, perte de valorisation des député, ligne de parti, le PM rules the world en étant que le leader parlementaire de l'exécutif, du parti...)

Lacune du système de vote majoritaire à un tour  
Lacune du système de vote proportionnel  
Lacune du système mixte (point de vue gérance)

Avantage du majoritaire  
Avantage du proportionnel  
Avantage du système mixte

Sur tous ces 6 précédants points, citer l'expérience de certains pays occidentaux duquel on pourrait apprendre. Des exemples...

Proposition en conséquence des av/inconvénients relevé plus tôt et de la situation particulière du Québec à l'intérieur du Canada, de la constitution. Du précédent qu'il

risque de causer en avançant dans certaines zones (vote du pm à l'universel... une partie de proportionnelle, la vision du reste du monde sur notre système électoral (qui est déjà très bien vu de par notre clause sur le financement politique)

Résumé de ma position

Conclusion

def : contexte de Bipartisme : où les forces politiques tendent constamment à assurer l'existence de deux grands partis politiques et à éliminer les tiers (texte de M. Vincent Lemieux : *La montée de l'ADQ, phénomène générationnel?*, LE Devoir, A-8, 21 octobre 2002)

Dans le même texte M Lemieux s'exclame en parlant des députés : « Il n'y a pas de meilleur mode de scrutin que celui qui l'a fait élire »

vote à 16 ans

Cours de citoyenneté

Problème de l'éthique des députés, ministres (scandale au fédéral...)

Ligne de parti vs représentation de leur circonscription par les députés (élus)

Traditions, façon de faire, mœurs politique ARCHAÏQUE OU PAS???

Sénat??? Au canda l'état des choses vs la création d'une telle chose au Québec

- Les pouvoirs qu'on leur octroierait : Si on dit pouvoir à leur octroyer, on parle de pouvoir à enlever à certain?!?!?! En serait-ils vraiment content!
- Leur légitimité serait basé sur quoi, dans l'éventualité d'un faible taux de participation. On ne pourrait octroyer de grand pouvoir fiscaux à des « élus » qui n'aurait obtenu qu'un faible pourcentage de participation au vote, encore moins de vote direct pour eux.
- La division territoriale (circonscription, MRC, région administratives, provinces...)
- En lien avec le dernier point : trop de palier, trop de dépense INUTILE, dédoublement d'effectif
- Où serait situé la chambre?
- Les débat tiendrait sur quel sujets?
- Comment s'arrimerait leur décisions avec celle des élus à l'assemblée nationale?
- Hypoth`ses quant au fait que cette proposition est lié au contexte où M. Landry veut charmer les régions avant un rendez-vous important en Novembre prochain

Adapter le mode de scrutin à la réalité québécoise :

1. Plus de femme en politique : prob : elle ne se présente pas, ça ne les intéressent pas les combats de coq en assemblée (purement Homme comme comportement)
2. Plus de jeunes dans la politique, dans la fonction publique (désencrasser les anciennes manière de faire : les jeunes sont montée tel des chars blindés technologiques fait pour se débrouiller avec un rien et produire un maximum... les procédures, le poids indûs de certaines personnes, la peur du changement et la jalousie de certains ENVENIMENT et ÉRADIQUE l'élan de fraîcheur qu'une telle jeunesse pourrait apporter à l'ÉTAT.)
3. Moins d'interventionnisme, plus de transparence en gestion des fonds, une gestion des fons axée sur l'avenir : Recherche et développement, informatique, Santé et éducation. Le reste devrait se voir octroyé le strict minimum pour conserver le bon état des choses.
4. L'abolition des structure en double et en triple : Assurance auprès de la CSST, de la RAMQ, de la SAAQ, des assureurs privés
5. Abolition du poste de lieutenant gouverneur (INUTILITÉ réelle, utilité en temps de crise...et encore!)

Problème de génération : Désaffection, manque de transparence, manque de vouloir, manque de connaissance de l'appareil, cynisme, critique... la politique est prévisibles et si peu changeante que les gens en ont marre. Un même chef, à la tête d'un même parti peut en une période donnée, se contredire de manière MONUMENTALE, AVEC DES MOTS DIFFÉRENTS!

- Et je différencie ici, changement au pouvoir, de statut du chef (opposition vs pouvoir) et ce que je viens de mentionner.